



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 31 MARS 2022**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Secrétaire : Olivier JEAN-DENIS
Date de convocation : 22 mars 2022
Nombre de conseillers en exercice : 53
Nombre d'élus présents pour ce point : 36
Nombre de procuration : 08

Extrait n°CC-03-2022/059

Objet : - Approbation de l'inscription des deux additifs suivants :

- Modification de la délibération numéro CC-12-2021-219 portant autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 – budget principal, budget eau, budget assainissement.
- Organisation de la mission à San Cristobal de Las Casas de mai 2022.

ETAIENT PRESENTS :

Maurice BONTE, Lucien SAINT-JEAN-THERESE, Patricia Athanase PALMONT, Thierry MARECHAL, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Gilbert COUTURIER, Kristelle RISAL, Sylvie PALCY, Olivier JEAN-DENIS, Sainte-Rose CAKIN, Joseph PERASTE, Jean-Christophe BOULANGÉ, Germain DUTON, Claude Rémy HARNAIS, Farell FRANCOIS-HAUGRIN, Joël Christine LINORD, Claude BELLUNE, Maryse ALSIF épouse RANGOLY, Christian VERNEUIL, Georgette RANGOLY, Belfort BIROTA, Jiovanny WILLIAM, Sylvain HOCHÉ, Bruno Nestor AZEROT, Fabienne LABRANCHE-GROUGI, Jean-Baptiste ROTSEN, Jean-Hugues MOMPHELE, Josette MASSOLIN, Sarah ANGAMA, Paulette RAPON, Christian PALIN, Patricia Marie GUION-FIRMIN, Annick CHARLEC.

Arrivés en cours de séance : Violaine DIAZ, Stéphane LORDELLOT, Jonathan TABAR.

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Marie-Thérèse CASIMIRIUS à Jean-Baptiste ROTSEN, Annick COMIER à Olivier JEAN-DENIS, Jenny DULYS-PETIT à Olivier JEAN-DENIS, Charles CARISTAN à Jean-Louis MARIE-LOUISE, Patrick BONIFACE à Jean-Hugues MOMPHELE, Frédéric BUVAL à Christian PALIN, Jean-Michel Ulrich COTREBIL à Paulette RAPON.

En cours de séance : Christian RAPHA à Jonathan TABAR.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES :

Félix ISMAIN, George GELIE, Justin PAMPHELE, Pamela PATRON, Danielle ABBOTT épouse NOMEL, Laura LITADIER épouse VILLET, Chantal MAIGNAN, Saint-Yves RANGOM, Rose-Marie GENOT-PLESDIN.

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire modifiant notamment la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;

Considérant la nécessité de délibérer sur les deux points suivants :

- La modification de la délibération numéro CC-12-2021-219 portant autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 – budget principal, budget eau, budget assainissement.
- L'organisation de la mission à San Cristobal de Las Casas de mai 2022.

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

DECIDE**Article 1 :**

D'autoriser le Président à ajouter à l'ordre du jour de la réunion du Conseil Communautaire du 31 mars 2022, les points suivants :

- Modification de la délibération numéro CC-12-2021-219 portant autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2022 – budget principal, budget eau, budget assainissement.
- Organisation de la mission à San Cristobal de Las Casas de mai 2022.

Article 2 :

D'autoriser le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Article 3 :

Monsieur le Préfet, Madame la Trésorière de La Trinité, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 44

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 06 avril 2022

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

